



Communiqué de presse

Paris, le 13 novembre 2019

AXA S.A. annonce le succès de la cession du solde de sa participation dans AXA Equitable Holdings, Inc.¹

- **Etape majeure dans la transformation** du profil d'activités du Groupe AXA
- **Produit net² pour le Groupe AXA d'environ 3,1 milliards de dollars américains**, correspondant à la cession de 144 000 000 actions d'EQH
- **Contribution positive** attendue de **6 points sur le ratio de Solvabilité II du Groupe AXA**

AXA S.A. (« AXA ») a annoncé aujourd'hui le succès de la cession de 144 000 000³ actions ordinaires d'AXA Equitable Holdings, Inc. (« EQH »), dans le cadre d'une offre secondaire de ces actions (l'« Offre »).

A la finalisation de l'Offre, le produit net² pour AXA s'élevait à environ 3,1 milliards de dollars américains, soit environ 2,9 milliards d'euros⁴, correspondant à un prix net² de 21,8 dollars américains par action.

« La cession réussie du solde de la participation¹ d'AXA dans EQH est une étape majeure de notre processus de transformation », a déclaré **Thomas Buberl, Directeur général d'AXA**. « Notre sortie du marché américain d'assurance vie, épargne, retraite, et l'intégration du Groupe XL, a permis d'accélérer la réorientation stratégique d'AXA vers ses segments cibles et de réduire significativement son exposition aux marchés financiers. »

« Cette transaction vient renforcer la solidité de notre bilan et accroît notre flexibilité financière, avec comme objectif pour le Groupe d'atteindre la borne basse de la fourchette cible de ratio d'endettement, située entre 25% et 28% d'ici 2020. J'aimerais remercier nos collègues pour leurs efforts extraordinaires au cours des derniers mois, qui ont permis d'atteindre ce remarquable résultat en un laps de temps très court. »

« C'est également aujourd'hui le début d'un formidable nouveau chapitre pour EQH, et nous leur adressons nos meilleurs vœux et leur souhaitons un réel succès à l'avenir en tant qu'une des plus grandes entreprises de services financiers aux Etats-Unis. »

¹ Hors 47 162 500 actions ordinaires d'EQH, principalement liées aux actions à livrer au titre des obligations émises par AXA S.A. obligatoirement échangeables en actions d'EQH, venant à échéance en mai 2021.

² Après déduction du montant des commissions de garantie.

³ Incluant les 24 000 000 actions ordinaires rachetées par EQH. Au 5 novembre 2019, le capital d'EQH était constitué de 489 329 559 actions ordinaires émises et en circulation.

⁴ 1 euro = 1,1011 dollar américain au 12 novembre 2019 (source : Bloomberg).



Avertissement

Le document d'enregistrement en vigueur (registration statement), incluant un prospectus, relatif à l'Offre a été déposé par EQH auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission (la « SEC »). Les investisseurs sont incités, avant d'investir, à lire le prospectus et les autres documents déposés par EQH auprès de la SEC pour plus d'informations concernant EQH et l'Offre.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres financiers et ne saurait constituer une offre, une sollicitation ou une vente dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait, en application des dispositions légales et réglementaires applicables dans ladite juridiction, illégale sans enregistrement ou autorisation préalable.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 171 000 collaborateurs au service de 105 millions de clients dans 61 pays. En 2018, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 102,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,2 milliards d'euros. Au 31 décembre 2018, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 424 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA.

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : **+33.1.40.75.48.42**
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Mikaël Malaganne : +33.1.40.75.73.07
Mathias Schwallinger : +33.1.40.75.39.20
Alix Sicaud : +33.1.40.75.56.66

Relations actionnaires individuels : **+33.1.40.75.48.43**

Relations presse : **+33.1.40.75.46.74**
Julien Parot : +33.1.40.75.59.80
Farah El Maoune : +33.1.40.75.46.68
Jonathan Deslandes : +33.1.40.75.97.24

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

A PROPOS D'AXA EQUITABLE HOLDINGS

AXA Equitable Holdings, Inc. (NYSE: EQH) est l'une des plus grandes entreprises de services financiers aux États-Unis, composée de deux franchises complémentaires de renom : AXA Equitable Life Insurance Company et AllianceBernstein. Depuis 1859, nous aidons nos clients à gérer les défis financiers auxquels ils font face. L'entreprise compte au total environ 12 200 employés et conseillers et 701 milliards de dollars américains d'actifs sous gestion au 30 septembre 2019.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs :
Jessica Baehr : +1.212.314.2476

Relations presse :
Matt Asensio : +1.212.314.2010

INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

Le ratio d'endettement est un solde intermédiaire de gestion financier (*non-GAAP financial measures*), ou indicateur alternatif de performance. Le rapprochement du ratio d'endettement avec les états financiers consolidés est présenté en page 28 du rapport d'activité du groupe AXA pour l'exercice clos le 30 juin 2019 (le « Rapport d'Activité 2019 »). Pour plus d'informations, veuillez vous référer au glossaire figurant aux pages 71 à 79 du Rapport d'Activité 2019.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public de valeurs mobilières en France, ni un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). Aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un des États membres de l'Espace Économique Européen (un « État Membre »). Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« offre au public de valeurs mobilières » dans l'un des États Membres se définit comme toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les titres objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces valeurs mobilières. Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les États Membres.